

Métallurgie atlantique et style céramique RSFO dans le Centre-Ouest de la France.  
A propos de l'épée pistilliforme de Saint-Hilaire-le-Palud (Deux-Sèvres),  
un état de la question.

José Gomez de Soto

Directeur de recherche au CNRS, UMR 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences »  
(CNRS ; Universités de Rennes 1, Rennes 2 et Nantes ; Ministère de la Culture) ;  
Chargé de cours aux universités de Poitiers et de Rennes 1

---

Il est devenu traditionnel d'opposer pour l'Age du Bronze final un monde occidental, celui dit du Bronze atlantique, étendu de la mer du Nord à la Péninsule ibérique, à un monde continental et oriental, celui dit voici encore peu de la culture des Champs d'Urnes. Du premier ensemble, on retient surtout une production métallurgique qui, si elle présente nombre de variantes, possède un grand nombre de types d'artefacts trans-régionaux, parmi lesquels les épées à lame pistilliforme de la phase moyenne du Bronze final (= Ha A2-B1), tandis que sa production céramique reste encore assez mal connue. Du second, on connaît à la fois une production métallurgique commune et deux faciès céramiques trans-régionaux, Rhin-Suisse-France orientale (RSFO) et Main-Souabe (Kimmig, 1951 ; Brun et Mordant [dir.], 1988).

Compte tenu du renouvellement de l'information, quelle vision de l'Age du Bronze final occidental pouvons nous retenir ? En Centre-Ouest, l'opposition RSFO et Bronze atlantique paraît-elle toujours pertinente ? Au contraire, doit-elle être rejetée ou, plus simplement, nuancée ?

L'épée de Saint-Hilaire-la-Palud (fig. 1)

Saint-Hilaire-la-Palud est une commune du sud-ouest du département des Deux-Sèvres, proche de sa limite avec la Charente-Maritime.

Son territoire comporte d'importantes zones palustres maintenant en partie asséchées, dans lesquelles plusieurs découvertes protohistoriques ont été réalisées à date ancienne. En 1889, des armes anciennes furent découvertes à l'île de Sazay (dit aussi îlot de Sazet), parmi lesquelles aurait figuré une épée gauloise (abbé Tribert, cité par Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, p. 309). Compte tenu de la terminologie en usage à l'époque, on est en droit de s'interroger sur la datation exacte de ces armes depuis longtemps disparues, et l'Age du Bronze ne saurait être exclu. Vers 1930, à Montfaucon, c'est un dépôt qui était trouvé (Pautreau, 1979 ; Germond, 2001). Il aurait été composé, selon Hipault (1950), de "deux haches, un fer de lance, une pointe de lance, deux grattoirs, un morceau de hache et une sorte de peigne en mauvais état". Ce dépôt, actuellement non retrouvé, pourrait, d'après la liste sommaire de sa composition, dater du Bronze final. C'est encore d'une région autrefois palustre, au lieu-dit La Névoire, qu'une épée de bronze fut fortuitement découverte voici plusieurs décennies, avant la seconde guerre mondiale. Restée inédite jusqu'à cette date, elle a été conservée avec le plus grand soin dans la famille de son inventeur<sup>1</sup>.

*Longueur totale actuelle* : 55,3 cm

*Longueur de la languette* : 9,5 cm

*Largeur du pommeau* : 3,4 cm

---

<sup>1</sup> Nous remercions très sincèrement M. Moreau, actuel propriétaire de l'épée, qui, avec une grande confiance, nous l'a confiée à plusieurs reprises, et Mme Claire Soyer, du SRA de Poitou-Charentes, qui nous a mis en contact avec lui.

*Largeur maximale de la fusée* : 2,2 cm  
*Largeur maximale de la garde* : 6,2 cm  
*Largeur maximale de la lame* : 4,2 cm

L'arme, actuellement sans patine, est en bon état de conservation, nonobstant de nombreuses minuscules cupules et une infime perforation dues à la corrosion, et la perte de quelques millimètres à son extrémité distale. Un examen approprié – pour lequel nous ne sommes pas compétent – permettrait sans doute de savoir si les ébréchures de son fil sont conséquences de l'oxydation, ou le fait de son utilisation guerrière (Bridgford, 1997 ; Quilliec, 2003).

Cette arme, de la famille des épée à languette tripartite, appartient au groupe des épées pistilliformes atlantiques (Gaucher et Mohen, fiche 55). Après l'étude pionnière de J. D. Cowen (1954), plusieurs auteurs, J. Briard (1965), A. Coffyn (1967 ; 1972 ; 1985), puis C. Burgess et I. Colquhoun (1988) distinguent un certain nombre de types dans cette famille d'épées, qui a été récemment réétudiée, avec une typologie révisée, par B. Quilliec (1998, 2001).

Au niveau du ricasso, la lame demeure tranchante et présente un cran à peine marqué sur un de ses côtés, alors que l'autre en est dépourvu (ou, trop peu marqué, il a disparu à la suite de affûtages successifs). La languette est percée de sept trous pour rivets, quatre sur la garde, trois sur la fusée. Un seul de ces derniers est conservé. La garde s'évase largement, elle est « carrée et basse » selon la terminologie de B. Quilliec (2001, p. 250).

Trois filets incisés courent de chaque côté de la lame parallèlement aux tranchants. Sous l'échancrure de la garde, dont une incision en oméga conserve la trace sur les deux faces de l'arme, un pointillé se superpose à ces filets. La trace conservée de l'échancrure de la garde est peu commune, mais semble-t-il moins qu'on l'a cru (Coffyn et Gomez de Soto, 1972 ; Quilliec, 1998). Le pointillé renforçant sous la garde l'effet visuel des filets incisés, sans être des plus courants, apparaît sur différentes armes du Centre-Ouest et d'Aquitaine méridionale, telles celles du dépôt de Saint-Denis-de-Pile, Gironde (Coffyn, 1966, p. 52 et 1968) ou du gué de Roffit à Saint-Yrieix, Charente (Coffyn et Gomez de Soto, *op. cit.*), comme de régions plus éloignées, par exemple sur une épée de l'Essonne (Mohen, 1977, n° 444) ou encore en Angleterre (Burgess et Colquhoun, *op. cit.*). Un guillochis crante légèrement le sommet des rebords de la fusée et de la garde. Un tel décor paraît des plus originaux : nous ne l'avons retrouvé que sur une seule épée, une arme britannique retirée de la Tamise à Chiswick (*ibid.*, n° 100).

Les caractéristiques principales de cette arme en font une pièce de type classique, qui permettraient de l'attribuer – en nous en tenant à la seule typologie régionale - au type de Libourne-Condât défini par A. Coffyn (1967).

Le très faible développement des crans du ricasso, généralement considéré comme archaïque, indiquerait une date ancienne dans l'horizon métallurgique de Saint-Brieuc-des-Iffs/Saint-Denis-de-Pile/Wilburton de la seconde étape du Bronze final atlantique. Cet horizon métallurgique paraît approximativement contemporain de la période de développement du style céramique RSFO du Ha. A2-B1. La trouvaille d'associations de pièces métalliques et de céramiques amènerait peut-être à préciser cette assertion, que les ensembles associant bronzes de l'horizon de l'épée en langue de carpe et céramiques du Ha B2-3, même si relativement peu nombreux – en particulier, dans les grottes du Quéroy à Chazelles (Gomez de Soto et Kérouanton, 1991) et des Perrats à Agris (Gomez de Soto, 1996) – paraissent, par défaut pourrait-on dire, valider.

Encore une arme en milieu palustre

Le Centre-Ouest, contrairement à l'Aquitaine septentrionale ou l'Armorique, n'a à cette date produit aucun dépôt de l'horizon métallurgique de Rosnoën/Pennard de la première étape du Bronze final atlantique, pas davantage que de celui de Saint-Briec-des-Iffs/Saint-Denis-de-Pile/Wilburton<sup>2</sup>, alors que la dernière étape du Bronze final en compte un nombre appréciable, plusieurs dans chacun des cinq départements concernés ; le plus célèbre reste celui de Vénat. Comme presque toutes – voire toutes<sup>3</sup> - les armes de la même famille recueillies en Centre-Ouest (Billaud *et al.*, 2001 ; Pautreau, 1979), l'épée de Saint-Hilaire-la-Palut provient d'un milieu humide, dans le présent cas une zone d'ancien marais. Le même constat vaut pour un certain nombre de pointes de lances, quand leurs conditions de gisement sont connues, telles celles de Paizay-Naudouin-Embourie en Charente (Chiron *et al.*, 1999) ou, dans les Deux-Sèvres, celles de Moncoutant (Pautreau, 1979, fig. 76 ; Germond, 2001, p. 138) et de Lezay, cette dernière trouvée à proximité d'un bracelet<sup>4</sup>. La roue de char en bronze coulé du Champ du Maréchal à Coulon, Deux-Sèvres, qui peut remonter à la même période<sup>5</sup>, vient elle aussi de marais, comme le somptueux crochet à viande et le bracelet, plus récents, livrés par le même marais en d'autres endroits (Gomez de Soto *et al.*, 1988 ; Gomez de Soto, 1995a).

La présence de nombreuses armes dans les milieux humides a été commentée par nombre d'auteurs, dont il n'y a pas lieu ici de revenir ici sur les argumentaires, qui ont mis en exergue des pratiques culturelles : offrandes aux divinités des eaux (Torbrügge 1971 ; Briard 1989 et 2001 ; Bradley 1990), des pratiques sociales apparentées au *potlach* amérindien (Brun 1986), voire le rejet de trophées dans les eaux (Briard, *op. cit.*). L'hypothèse de sépultures détruites est moins acceptable. Elle pourrait paraître séduisante en France de l'Ouest, où les sépultures du Bronze final demeurent à peu près inconnues, mais en France orientale, les sépultures, autrement plus nombreuses, ne possèdent qu'exceptionnellement des armes, alors que les cours d'eau en regorgent, du moins en certains points privilégiés de leur cours. Devait-il en aller différemment en Occident ?

Une liaison entre pratique funéraire et immersion de biens de prix dans les eaux paraît cependant envisageable, avec une notion de pratique funéraire considérée dans une acception non "classique" du terme, le rejet des produits des crémations dans les eaux, accompagnés de l'immersion des biens précieux des défunts (Warmenbol, 1996). L'hypothèse est séduisante et des parallèles dans l'univers mental indo-européen la rendent tout à fait plausible, mais elle reste, de par la nature même des restes humains confiés aux eaux, difficile à démontrer par des preuves matérielles tangibles<sup>6</sup>.

Rareté des armes dans les tombes, en contraste avec leur abondance dans les milieux humides et les dépôts pendant le Bronze final ; une situation exactement opposée pendant la phase ancienne du premier Age du Fer : ce sont des faits notables (*cf.*, par ex., Milcent 1998). La France de l'Ouest n'échappe pas à la règle, et affiche ainsi des pratiques funéraires,

---

<sup>2</sup> Les deux haches à talon massive de Crouin à Cognac, Charente (Gomez de Soto, 1980, p. 67), constituent peut-être une rare exception : provenaient-elles véritablement d'une sépulture ?

<sup>3</sup> Par exemple, l'épée de Ransanne à Soullignonne, Charente-Maritime, si elle ne vient pas avec certitude d'un milieu humide, vient au moins d'un lieu à proximité immédiate (Lasne, 1907).

<sup>4</sup> Inédits. Informations Claire Soyer, que nous remercions.

<sup>5</sup> Son association avec la céramique de style RSFO et la date <sup>14</sup>C du Champ du Maréchal n'est qu'une probabilité, la détermination de son lieu précis de découverte restant approximative, comme nous l'a aimablement confirmé notre collègue J.-P. Pautreau.

<sup>6</sup> L'épée pistilliforme retirée du ruisseau souterrain de la grotte de La Fontanguillière à Rouffignac-de-Sigoulès, Dordogne (Coffyn, 1972 ; Chevillot, 1989, I, p. 142) ne saurait constituer, malgré les apparences et quoi qu'on en ait écrit, une preuve en ce sens. En effet, la contemporanéité de l'arme et des restes humains recueillis dans la grotte n'est nullement démontrée, du moins tant qu'une série de datations <sup>14</sup>C de ces derniers n'aura pas été obtenue : outre une abondante céramique de style RSFO, le site a produit des artefacts chalcolithiques et des phases anciennes de l'Age du Bronze, dont les restes humains – en particulier ceux des brachycrânes (mentionnés par C. Chevillot, 1989, I, p. 179) - pourraient être contemporains. Et encore d'autres interprétations qu'un processus funéraire restent-elles envisageables. Il n'y a pas lieu d'en débattre ici.

religieuses et sociales qui ne la différencient guère de la France du Centre et de l'Est et plus généralement du monde nord-alpin : c'est l'indice de grandes similitudes dans les univers mentaux, visibles dans bien d'autres domaines encore. C'est le cas, en particulier, du banquet de la convivialité aristocratique, pour lequel les différences typologiques de l'*instrumentum* recouvrent des fonctions semblable, indices de modalités sociales de même nature (Gomez de Soto, 1992).

Les bronzes de l'étape 2 du Bronze final en Centre-Ouest<sup>7</sup> (carte, fig. 2)

Faute, ainsi que rappelé ci-dessus, de disposer de la variété des objets des dépôts, les catégories typologiques attestées restent en nombre modeste et ne reflètent évidemment pas l'équipement des hommes de la période : le contraste est grand par comparaison avec la période terminale du Bronze final et ses riches dépôts.

A côté des variétés atlantiques d'épées à lame pistilliforme (Pautreau, 1979 ; Gomez de Soto, 1980 et 1987), on connaît de rares fragments de lames également pistilliformes, que leur absence de partie proximale interdit de classer avec totale certitude parmi les modèles atlantiques classiques, même si la probabilité est forte (Mareuil-sur-le-Lay, Vendée ; Niort, Deux-Sèvres)<sup>8</sup>. Une boulerolle à section en losange, d'un modèle courant dans les dépôts armoricains et aquitains, vient du camp de Merpins, Charente, ou de ses environs (Gomez de Soto, 1994a). Seules deux épées n'appartiennent pas à la famille des épées pistilliformes atlantiques. La première, une arme du type de Chelsea-Ballintober de Cognac, Charente, a toutefois été réalisée en modifiant une épée pistilliforme classique (Gomez de Soto, 1987) ; c'est probablement une des plus récentes de cette série apparue au cours de la phase ancienne du Bronze final. La seconde, l'épée de Forges-d'Aunis, Charente-Maritime, à lame à bords parallèles et poignée de bronze, est d'un type original qui renvoie préférentiellement vers l'Allemagne du Nord ou la Scandinavie (Gomez de Soto *et al.*, 1981). Cette arme remarquable a été elle aussi recueillie en milieu palustre.

L'armement comporte encore un certain nombre de pointes de lances à courte douille, dont on peut distinguer deux variantes, l'une à ailerons renflés à la base, l'autre à ailerons anguleux près de leur extrémité distale, celles-ci constituant semble-t-il à une variante régionale en Centre-Ouest et Aquitaine septentrionale (Chiron *et al.*, 1999). L'exemplaire inédit de Lezay, de la première catégorie, a été évoqué ci-dessus. Il ne faut pas confondre ces armes avec celles à douille plus ou moins courte, mais à flamme foliacée élançée, fréquentes dans les dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe.

Les haches à talon massives posent quelques problèmes : il est malaisé de les attribuer précisément, selon le cas, soit à l'horizon de Rosnoën/Pennard, soit à celui de Saint-Brieuc-des-Iffs/Saint-Denis-de-Pile/Willburton. L'absence d'associations comme le petit nombre des analyses métallographiques réalisées à cette date ne facilite pas la solution de la question (Pautreau, 1979 ; Gomez de Soto, 1980 et 1985).

Peu d'autres types d'objets peuvent être encore assignés à l'horizon de Saint-Brieuc-des-Iffs/Saint-Denis-de-Pile/Willburton. Nous insisterons surtout sur le bracelet inédit du type de Pourrières issu lui aussi d'un milieu palustre à Lezay, Deux-Sèvres, déjà mentionné<sup>9</sup>. De telles parures, bien représentées dans les régions alpines helvétiques et française (Pászthory, 1985, p. 149), mais diffusées aussi, plus modestement, dans le bassin de la Seine, dans les Causses et en Languedoc (Cordier, 2002, carte p. 26), sont représentées au nord du Centre-

<sup>7</sup> Il ne sera pas tenu ici du douteux dépôt dit de La Rouillasse à Soubise, Charente-Maritime (Gachina, 2000).

<sup>8</sup> Un fragment distal de lame transformé en poignard d'une tourbière de Meursac, Charente-Maritime (Coffyn, 1985, fig. 42, n° 8) est d'identification plus incertaine. La provenance de l'épée du musée de Fontenay-le-Comte (Pautreau, 1979, fig. 73, n° 1) est inconnue.

<sup>9</sup> Voir note 2.

Ouest par trois découvertes dans les pays de la Loire, dans le dépôt de Saint-Léonard-des-Bois, Sarthe (Charnier *et al.*, 1999), à Montlouis-sur-Loire et dans le dépôt des Châtelliers à Amboise, Indre-et-Loire, dans ce dernier cas dans un contexte de la fin de l'étape moyenne du Bronze final (Cordier, *op. cit.*). Les autres éléments de parure ou accessoires du vêtements connus se limitent à quelques épingles. La datation de certaines du bassin de la Charente est incertaine (Gomez de Soto, 1980, fig. 55, n° 8, 9)<sup>10</sup>, ce n'est pas le cas de celles du Bois du Roc à Vilhonneur à tige décorée (*Ibid.*, fig. 55, n° 6, 7 et fig. 64, n° 8), auxquelles répondent des parallèles du Bassin parisien et orientaux (Audouze et Gaucher, 1981, p. 96 et 107). L'épingle du Camp Allaric à Aslonnes, Vienne, appartient au type Plan de Noves, rare en France et essentiellement représenté dans le bassin parisien et dans l'Est - dont dans le dépôt de Larnaud - et au-delà en Suisse, Allemagne du Sud et Italie du Nord (Pautreau, 2001).

La céramique de l'étape 2 du Bronze final en Centre-Ouest : la place du style RSFO (carte, fig. 3)

En Centre-Ouest, les styles céramiques postérieurs au Bronze moyen restent encore très inégalement connus selon les zones considérées. Néanmoins, un tableau, tout imparfait qu'il soit, peut d'ores et déjà être dressé de leur évolution.

Le style cannelé de l'étape ancienne du Bronze final est depuis longtemps identifié dans plusieurs sites charentais, le Bois du Roc à Vilhonneur, les grottes du Quéroy à Chazelles et de Rancogne et, plus récemment, dans celle des Perrats à Agris. Des découvertes nouvelles, malheureusement limitées à des tessons isolés mais d'identification indiscutable, étendent l'aire d'extension de ce style jusqu'à la Saintonge : Montagan à Jarnac et Biard à Segonzac, Charente ; aérodrome de Pons, Charente-Maritime. Le Poitou ne semble pas avoir encore fourni ce type de céramique, mais sa présence au nord dans le bassin de la Loire, où le plus important ensemble demeure le cimetière en champ d'urnes de Chissay-en-Touraine (Cordier, 2000) indique clairement qu'il n'y a probablement là que lacune des connaissances.

Le style RSFO, jusqu'au bilan de 1986 (Gomez de Soto *et al.*, 1988), était essentiellement illustré par l'importante série de la grotte de Rancogne, depuis publiée en détail (Gruet *et al.*, 1996) et reconnu aussi au Bois du Roc à Vilhonneur en Charente, à Antran dans la Vienne et au Champ du Maréchal à Coulon dans les Deux-Sèvres ainsi que par un exemplaire un peu atypique d'Ars-en-Ré (Pautreau *et al.*, 1987). Sans s'être très considérablement amplifié, le nombre des sites désormais connus a augmenté. De nouvelles écuelles ornées d'arceaux ont été découvertes en Charente aux Champs Battazards à Jarnac<sup>11</sup>. Surtout, des trouvailles de Vendée indiquent une extension tout aussi occidentale que pour la céramique cannelée antérieure : des gobelets à épaulement viennent des Châtelliers à Auzay<sup>12</sup>, le dolmen de la Pierre Folle des Cous à Bazoches-en-Pareds a livré une série notable de tessons caractéristiques (Gomez de Soto, 1994b). D'autres ensembles, datables vers la fin de la seconde étape du Bronze final, viennent de Saintonge à Saintes<sup>13</sup>, et des sites de hauteur poitevins de Béruges (Chabanne et Pautreau, 1986) et du Camp Allaric à Aslonnes (Pautreau, 2001).

## Discussion

---

<sup>10</sup> Celle du Bois Menu à L'Isle-d'Espagnac n'a pas de contexte connu, celle de Pépiron à Saint-Just-Luzac vient d'un site qui n'a pas livré de matériel du BF IIB-IIIa, mais uniquement campaniforme, Bronze ancien/moyen et BF IIIb.

<sup>11</sup> Information C. Ranché, de l'Inrap, que nous remercions.

<sup>12</sup> Nous remercions J.-M. Large et R. Joussaume pour cette information.

<sup>13</sup> Fouille C. Vernou. Etude en cours par C. Vernou, J. Gomez de Soto et J.-L. Hilaiet.

En Centre-Ouest, que les bronzes de style « atlantique » connaissent une bonne représentation alors que les modèles « orientaux » se résument pour l'instant à bien peu de chose est un fait constaté de longue date. A l'échelle du monde atlantique considéré des Iles britanniques à l'Ibérie, les productions métalliques, derrière une typologie commune pour un nombre important de modèles (nonobstant des particularismes locaux ou régionaux), montrent une large variabilité dans les approvisionnements en métal et/ou dans la technologie usitée par les fondeurs. C'est avec raison que J. Roussot-Larroque (2000, p. 554) insiste sur ces faits (mais quelle importance réelle avaient-ils pour les "consommateurs" de l'époque ?). Ce constat ne doit certainement pas occulter les liens solides qui relient les différentes provinces d'un monde atlantique qu'il serait évidemment absurde de tenir pour un univers dénué de diversité et de phénomènes régionalistes. Considérées du point de vue de leurs diverses variantes de détail, les caractères des épées atlantiques montrent des diffusions très largement trans-régionales et entrecroisées (Quilliec, *op. cit.*), qui témoignent éloquemment de l'intégration de ces diverses provinces au sein d'un même techno-complexe. La diffusion des bronzes de types orientaux en France de l'Ouest, en nombre de beaucoup plus modeste, ne doit pas pour autant être tenue pour quantité négligeable : les épées des types de Nenzingen, d'Hemigkofen et de Letten-Erbenheim sont attestées plus ou moins loin vers l'Ouest, certaines jusqu'en région nantaise (Brun et Mordant [dir.], 1988, cartes), comme auparavant celles du type de Rixheim jusqu'en Périgord (Coffyn, 1985, fig. 37 ; Chevillot, 1989).

En revanche, par contraste avec la diffusion des bronzes orientaux, le style céramique RSFO apparaît, au vu de la récente amplification de la documentation, largement attesté en Centre-Ouest, comme d'ailleurs dans les proches provinces du Périgord (Chevillot, 1989) et du Limousin (Burnez *et al.*, 2001, p. 273). Même si beaucoup de séries n'appartiennent qu'à la phase évoluée de la période considérée, c'est à dire le BF IIIa/Ha B1, les formes anciennes sont attestées (Rancogne, Antran, Auzay), et surtout, elles furent largement précédées par la céramique cannelée.

Il est donc désormais peu discutable que les styles cannelés puis RSFO ne peuvent être considérés comme spécifiques de la France du Centre et surtout de l'Est. Diffusion, mais à partir d'où ? *Ex oriente lux* ? Pas si sûr ! Ou, pour le moins, la question paraît-elle autrement plus complexe.

Déjà, pour la céramique cannelée de l'étape ancienne du Bronze final, la possibilité de prototypes occidentaux, ou à tout le moins d'une évolution parallèle à celle qu'on observe en France orientale et en Bourgogne n'est pas exclue (Gomez de Soto, 1995, p. 194). La céramique de la grotte de Rancogne – et l'on peut raisonnablement conjecturer que ce n'est pas le seul résultat de sa grande abondance – montre la présence en Occident de la quasi totalité des formes considérées comme spécifiques du style RSFO (Brun et Mordant [dir.], 1987, p. 627 sq.). Seuls, ou à peu près, les gobelets à épaulement, dont on connaît cependant dans l'Ouest d'authentiques exemples à Auzay et des modèles apparentés, comme au Bois du Roc à Vilhonneur, paraissent "déficitaires" (Gruet *et al.*, 1997). Qui plus est, on n'assiste pas à l'apparition soudaine de modèles déjà élaborés, bien au contraire, on croit bien distinguer une évolution continue, des récipients cannelés aux formes canoniques vers les plus récents modèles du Bronze final IIIb, ces derniers analogues à ceux de l'Est : on pourrait voir ici les prémices de cette "entité de France médiane" dont I. Kerouanton (2002, p. 558) a suggéré l'existence. L'Occident, au vu de cette leçon, n'apparaît plus comme un milieu uniquement récipiendaire et passif, autrement dit périphérique au sens où l'entendait M. Rowlands (1987). Au contraire, il semblerait plutôt qu'il tint lui aussi son rang dans les processus d'innovation, dans un paysage culturel à l'intérieur duquel les nouveautés stylistiques et technologiques se diffusaient sans doute assez rapidement, au point que définir les lieux d'origine des diverses nouveautés risque fort devenir, avec le recul du temps et ses ravages, et l'inévitable difficulté à acquérir des outils chronologiques d'une précision suffisante devient vite un jeu assez vain.

Autrement dit, la route des transferts des nouveautés devait-elle se suivre dans les deux sens, pour ne pas dire que cette route était certainement, comme le chemin de Saint-Jacques, multiple ?

## Conclusion

L'aire de la diffusion du style céramique RSFO déborde très largement celle de la production et/ou consommation majoritaire des produits métalliques de type oriental. Elle englobe une part notable de la France de l'Ouest, où elle se superpose à une zone de production et/ou diffusion des fabrications de la métallurgie atlantique. C'est une réalité qu'il nous faudra désormais nous résoudre à admettre, et dont il conviendra de tirer les conséquences historiques.

Au vu de ce constat, le Bronze atlantique ne peut plus être considéré, il faut aussi en convenir, que comme un techno-complexe. Lui répond un autre techno-complexe, oriental celui-ci. Ni le premier, ni le second, ne peuvent plus véritablement être entendus comme des cultures au sens archéologique du terme.

Il y a désormais impérieuse nécessité, pour la céramique "fine" du style R.S.F.O., celle qui jusqu'à présent a surtout retenu l'attention, de travaux typologiques serrés et d'analyses statistiques, qui permettront de valablement comparer entre elles les différentes régions concernées par son adoption. Un travail de même ampleur, et dans le même dessein, devra aussi être entrepris pour les céramiques culinaires et de stockage, jusqu'à présent plus négligées. Des ensembles régionaux pourront alors être différenciés. On sait aussi que nombre de régions du complexe atlantique ignorèrent le style céramique RSFO : sans aller chercher l'exemple des Iles britanniques et de l'Ibérie, il suffit d'examiner, à défaut de disposer d'une bonne information sur l'Armorique, une région telle que la Normandie, comme le montrent les actuelles recherches (Marcigny et Verney, 1999-2002). L'image qu'on obtiendrait du Bronze final en sortirait plus nuancée, mais aussi beaucoup plus complexe, et donc certainement plus proche des réalités humaines.